

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2026

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 147

AMENDEMENT

présenté par
Mme Battistel et M. Bolo

ARTICLE 2

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« agrément »,

le mot :

« accord ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.